

<http://www.snetap-fsu.fr/Limousin-le-SNETAP-FSU-rencontre.html>



Limousin : le SNETAP-FSU rencontre la chef du cabinet du Ministre

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 13 septembre 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Compte Rendu de la rencontre entre le SNETAP-[FSU](#) du Limousin et Madame Chloé Filot, chef de cabinet du Ministre de l'Agriculture, le jeudi 5 septembre 2013

Le Ministre de l'Agriculture était présent en Corrèze pour une la visite d'une exploitation agricole performante à Masseret : le GAEC Hilaire

Le SNETAP-[FSU](#) régional a demandé tardivement une audience. Le Ministre ne pouvait pas modifier son emploi du temps et nous avons obtenu une audience auprès de Madame Filot, son chef de cabinet..

Cette entrevue a duré une demi-heure.

Nous avons abordé plusieurs sujets :

- 1) le manque de personnels dans les services administratifs des établissements d'enseignement agricoles publics. De nombreux départs à la retraite ne sont pas compensés. La perte de postes désorganise les services administratifs, qui sont indispensables pour le bon fonctionnement des établissements.
- 2) A la demande expresse du SNETAP National, nous avons redemandé que la [DGER](#) fournisse pour chaque établissement la dotation en personnels administratifs. C'était un engagement du Ministre pris en juillet 2013. Cette dotation devait nous être transmise avant la rentrée scolaire, ce qui n'est toujours pas fait.

Madame Filot rendra compte de ces demandes au Ministre

- 3) La remise à niveau des exploitations des lycées agricoles dépend de la bonne volonté des Conseils Régionaux. Les investissements sont malheureusement liés aux moyens des [régions](#), ce qui crée des inégalités criantes. Il serait souhaitable de trouver un moyen de remédier à ces inégalités.
- 4) Le concours de déprécarisation a donné lieu à des situations ubuesques, où des reçus au concours ont été nommés à des centaines de km de leur résidence, alors que des postes se sont trouvés vacants dans leur établissement d'origine.

Madame Filot nous a assuré que le Ministre a bien compris le problème. D'ailleurs il avait été interpellé sur ce sujet, en Poitou-Charentes, deux jours auparavant. Le Ministre a donné des ordres à la DGER, pour que les situations les plus criantes soient étudiées au cas par cas.

Les échanges ont été cordiaux. L'audience a pris fin à 12 h.